# INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

# RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

et

# RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION SUPPLÉMENT N° 5D (A/39/5/Add.4)



**NATIONS UNIES** 

#### INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

# RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

ef

# RAPPORT DU COMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION SUPPLÉMENT N° 5D (A/39/5/Add.4)



#### **NATIONS UNIES**

New York, 1984

#### NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

#### TABLE DES MATIERES

			Pages
LETTF	RES D'ENVOI	•••••	iv
ı.	RAPPORT FI	NANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983	1
II.	RAPPORT DU	COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
III.	OPINION DE	S COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
IV.	CERTIFICAT	PION DES ETATS FINANCIERS	8
v.	COMPTES DE	L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983	9
	Etat I.	Fonds général : Utilisation des crédits ouverts pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983	10
	Etat II.	Fonds général : Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983	11
	Etat III.	Fonds général : Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	12
		Tableau 3.1 Fonds général : Tableau des contributions annoncées non encore versées au 31 décembre 1983	13
	Etat IV.	Fonds des immobilisations : Etat de l'actif et solde du Fonds au 31 décembre 1983	15
	Etat V.	Fonds "Dons à des fins spéciales" :	
		I. Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983	16
		II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983	17
		Tableau 5.1 Fonds "Dons à des fins spéciales" : Etat des recettes et dépenses et solde du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983	18
ANNEX	Œ : Notes r	elatives aux états financiers	21

#### LETTRES D'ENVOI

Le 4 juin 1984

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.4 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche au 31 décembre 1983, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

<u>Nations Unies pour la formation et la recherche,</u>

(Signé) Michel DOO KINGUE

Monsieur le Président du Comité des commissaires aux comptes New York Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche au 31 décembre 1983, qui nous ont été soumis par le Directeur général de l'Institut. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

Président du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies New York

#### I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983

#### Introduction

1. Le Directeur général a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier et les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983. Ce rapport est présenté conformément à l'article IV, alinéa 3 i), du statut de l'Institut.

#### Etat I

#### UNITAR - Fonds général : utilisation des crédits ouverts

L'état I indique l'utilisation des crédits ouverts pour l'exercice terminé 2. le 31 décembre 1983. L'ouverture de crédit initiale s'élevait à 2 178 000 dollars, montant que les ouvertures de crédit révisées ont porté à 2 720 100 dollars. L'augmentation de 542 100 dollars par rapport au crédit initialement ouvert a été approuyée par le Conseil d'administration de l'UNITAR à sa réurion d'avril 1983. Le total des dépenses s'est élevé à 3 016 108 dollars. Les dégassements de crédit sont imputables : a) à la rubrique "Bureau du Directeur général" (58 234 dollars), à la réorganisation nécessaire du secrétariat, au titre de laquelle il a fallu engager, à titre temporaire, un conseiller spécial (D-2) sur les relations avec les pays donateurs potentiels et un secrétaire; b) à la rubrique "Division de la recherche" (54 529 dollars), aux dépenses occasionnées par une réunion du Groupe consultatif de la recherche et aux dépenses supplémentaires liées à l'achèvement de projets, A la rubrique "Section des finances et de l'administration" (88 045 dollars), le dépassement est dû au fait que l'on n'a pas en 1983, retransféré au Secrétariat des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Un es engagés à titre permanent; à la rubrique "Appui aux projets" (47 708 dollars), il est imputable à l'indemnité qu'il a fallu verser à un fonctionnaire atteint d'invalidité; à la rubrique "Frais généraux" (168 581 dollars), aux travaux de réparation et de rénovation de bâtiments qu'il a falu entreprendre pour empêcher une détérioration plus grave des locaux et éliminer les risques pour les utilisateurs. Les crédits ouverts représentent, à l'UNITAR, les montants approuvés par le Conseil d'administration à des fins précises pour l'exercice au cours duquel des dépenses peuvent être engagées à ces fins jusqu'à concurrence des montants ainsi approuvés. A l'UNITAR, la notion de crédits ouverts correspond à celle d'un projet de budget en ce sens que le solde non engagé à la fin de l'exercice indique simplement la différence entre les dépenses effectives et les dépenses prévues.

#### Etat II

#### UNITAR - Fonds général : état des recettes et des dépenses

3. Le montant de 1 819 668 dollars qui est indiqué dans l'état II représente les contributions au Fonds général annoncées par les gouvernements pour 1983 (tableau 3.1). En outre, d'autres recettes d'un montant de 231 469 dollars ont porté le total des recettes de l'exercice à 2 015 137 dollars. Les dépenses de l'exercice se sont élevées à 3 016 108 dollars (état I), de sorte que les dépenses ont dépassé les recettes d'un montant net de 964 971 dollars. L'excédent net des dépenses sur les recettes (974 971 dollars) correspond au manque à recevoir (668 963 dollars) en ce qui concerne les contributions des gouvernements pour l'exercice en cours, plus le montant total des dépassements de crédit (296 008 dollars) indiqué dans l'état I.

#### Etat III

#### UNITAR - Fonds général : état de l'actif et du passif

- 4. L'état III indique l'actif et le passif du Fonds général au 31 décembre 1983. L'actif, d'un montant total de 2 329 929 dollars, se décomposait comme suit : 41 945 dollars d'encaisse, 2 015 755 dollars de contributions annoncées non encore versées, 264 217 dollars de sommes à recevoir et 8 012 dollars de charges différées. Le passif du Fonds général s'élevait à 3 024 047 dollars, montant qui se décomposait comme suit : 90 637 dollars de sommes à payer, 295 801 dollars d'engagements non réglés (état I), 935 988 dollars dus au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies et 1 701 621 dollars comptabilisés comme recettes différées correspondant à des contributions annoncées pour l'exercice à venir.
- 5. Le solde du Fonds général de l'UNITAR au 31 décembre 1983 fait apparaître un déficit de 694 118 dollars correspondant à l'excédent net de 270 853 dollars au ler janvier 1983, moins l'excédent net des dépenses sur les recettes (état II), soit 964 971 dollars. En adoptant les montants révisés des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1982-1983. l'Assemblée générale a approuvé à sa trente-huitième session le versement d'une avance de 886 000 dollars pour couvrir le déficit du budget de l'UNITAR pour 1983 (voir résolution 38/226 de l'Assemblée générale).

#### Etat IV

#### UNITAR - Fonds des immobilisations : état de l'actif et solde du Fonds

6. Le montant de 465 000 dollars indiqué dans l'état IV pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 805 First Avenue, United Nations Plaza, N.Y., lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné aux Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035.

#### Etat V

## UNITAR - Fonds "Dons à des fins spéciales" : état des recettes et des dépenses

7. L'état V indique les recettes et les dépenses du Fonds "Dons à des fins spéciales". Des dons d'un montant total de 572 828 dollars ont été reçus en 1983. Compte tenu du revenu des placements (83 809 dollars), du remboursement de dépenses de l'exercice précédent (16 540 dollars), des économies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent (245 700 dollars) et des recettes accessoires (1 270 dollars) le total des recettes de ce fonds s'élevait à 920 147 dollars. Le total des dépenses, soit 2 071 486 dollars (tableau 5.1), comprend 1 817 839 dollars de décaissements, plus 253 647 dollars d'engagements non réglés. L'excédent net des dépenses sur les recettes s'élevait à 1 151 339 dollars.

## UNITAR - Fonds "Dons à des fins spéciales" : état de l'actif et du passif

- 8. L'état V indique également l'actif et le passif du Fonds "Dons à des fins spéciales" au 31 décembre 1983. L'actif total de 1 990 209 dollars se décompose comme suit : 186 478 dollars d'encaisse, 689 175 dollars d'encaisse en monnaies non convertibles, 489 696 dollars de sommes à recevoir, 520 403 dollars à recevoir du Fonds général de l'ONU et 104 457 dollars de charges différées. Le passif d'un montant de 447 644 dollars comprend 7 082 dollars de sommes à recevoir et 253 647 dollars d'engagements non réglés (tableau 5.1).
- 9. Le solde du Fonds "Dons à des fins spéciales" était de 1 542 565 dollars au 31 décembre 1983, ce qui représente, par rapport au solde de ce fonds au 31 décembre 1982 une diminution de 1 151 339 dollars correspondant à l'excédent net des dépenses sur les recettes indiqué dans la première partie de l'état V.

#### Récapitulation de principes comptables importants

10. Les principes comptables importants appliqués par l'UNITAR sont exposés en annexe dans les notes relatives aux états financiers (voir annexe).

Mesures prises comme suite aux observations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport à l'Assemblée générale sur les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982

11. Des mesures ont été prises pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur les comptes de l'Institut pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982 1/. L'UNITAR a institué un système de contrôle budgétaire qui exige qu'aucune dépense ne soit engagée avant d'avoir fait l'objet d'une allocation de crédit. Les procédures prévues pour la gestion des stocks ont été renforcées de manière que les rapports sur les stocks et sur les articles manquants soient établis régulièrement.

#### Remerciements

12. Le Directeur général tient à remercier, au nom de l'Institut, le Comité des commissaires aux comptes et son personnel d'avoir examiné à fond les comptes de l'Institut et d'avoir formulé à ce sujet des observations et recommandations constructives.

#### Introduction

- 1. Conformément au paragraphe 6 de l'article VIII du statut de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'UNITAR pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.
- 2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement, ainsi qu'aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La vérification a été effectuée au siège de l'Institut à New York.
- 3. Les principales questions qu'a soulevées notre vérification de 1983 sont présentées ci-après pour aider l'Administration à examiner et à améliorer encore le système de gestion et de contrôle financier de l'UNITAR. Nous avons évoqué ces problèmes avec l'Administration, dont nous avons, lorsque nous l'avons jugé utile, indiqué les réactions dans le présent rapport.

#### Résumé des conclusions

- 4. Notre examen des mécanismes de contrôle budgétaire a fait apparaître la nécessité de dûment respecter les règles de gestion financière pour engager des dépenses. Il faut en outre examiner régulièrement les rapports sur les allocations de crédits pour contrôler ces dépenses.
- 5. Nous avons constaté que l'Administration s'était efforcée au cours de l'année d'utiliser les monnaies non convertibles mais qu'il y avait moyen d'en réduire encore le solde.
- 6. Nous avons noté que les chances de recouvrement d'arriérés de loyer dus par un ancien locataire étaient minces et qu'il fallait prendre des mesures conformément aux réglementations existantes.
- 7. Nous avons constaté que l'Administration avait fait en 1983 un effort appréciable pour mettre en oeuvre les recommandations formulées dans notre précédent rapport. Cependant, nous mentionnons dans le présent rapport les questions pour lesquelles il faut prendre de nouvelles mesures.

#### Contrôle budgétaire

8. Nous avons constaté que dans plusieurs cas des montants supérieurs à 1 000 dollars n'avaient pas été portés en compte avant que les dépenses n'aient été engagées, ceci contrairement à l'alinéa a) de la règle de gestion financière 110.5 et que, contrairement à l'alinéa b) de la règle de gestion financière 110.1, des dépenses avaient été engagées sans que des crédits correspondants eussent été alloués. Nous avons en outre noté que les rapports mensuels sur les allocations de crédits n'étaient pas remis régulièrement par le Bureau des services financiers de la Division de la comptabilité et que, par suite, ils n'étaient pas examinés comme il convenait de manière à assurer un contrôle budgétaire efficace.

9. Afin d'améliorer et de renforcer les mécanismes de contrôle budgétaire, nous avons recommandé à l'Administration de prendre des mesures pour respecter les règles de gestion financières mentionnées ci-dessus et d'examiner de manière plus adéquate l'état des rapports sur les allocations de crédits. L'Administration a accepté de prendre les mesures nécessaires.

#### <u>Utilisation des monnaies non convertibles</u>

- 10. Nous avons noté que l'Administration avait fait des efforts appréciables pour réduire le volume des monnaies non convertibles en les utilisant pour des programmes de formation. Ainsi, l'UNITAR a dépensé en 1983 une part, correspondant à 609 000 dollars, du montant disponible en monnaies non convertibles (1 426 000 dollars), ce qui laisse au 31 décembre 1983 un solde de 817 000 dollars qui pourrait, selon nous, être encore réduit.
- 11. Nous avons noté avec satisfaction que l'Administration envisageait d'accroître ses efforts pour utiliser ses ressources en monnaies non convertibles.

#### Activités productrices de recettes

- 12. Nous avons noté qu'il n'était pas possible de récupérer des loyers impayés de 64 905 dollars dus par des anciens locataires et l'Administration nous a fait savoir qu'elle avait intenté une action en justice mais que le recouvrement du montant impayé serait très vraisemblablement impossible du fait que les locataires avaient quitté précipitamment les Etats-Unis pour une destination inconnue.
- 13. Compte tenu de ces circonstances, nous avons recommandé à l'Administration d'envisager de passer par profits et pertes le montant de la perte correspondante, conformément à l'article 10.4 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies.

#### Observations sur les questions traitées dans le rapport de 1982

14. L'Administration a pris les mesures appropriées au sujet de la plupart des questions traitées dans le rapport de 1982 1/. Nous avons noté cependant que l'Administration n'avait pas pris les dispositions nécessaires pour faire vérifier le montant des droits d'auteur dus par une maison d'édition, comme nous l'avions recommandé. Nous l'invitons à nouveau instamment à prendre rapidement des mesures à cette fin.

#### Remerciements

15. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur général, ses collaborateurs et les membres de leur personnel de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des comptes de la Belgique,

(Signé) A. DEFOY

#### III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après numérotés de I à V, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs, de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière au 31 décembre 1983 et des résultats des opérations effectuées au cours de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables énoncés, lesquels ont été appliqués sur une base compatible avec celle utilisée pour l'exercice financier précédent, et les opérations ont été conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des comptes de la Belgique,

(Signé) A. DEFOY

Le 13 juin 1984

#### IV. CERTIFICATION DES ETATS FINANCIERS

Le 31 mars 1984

Je certifie que les états I à V de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche joints ci-après sont corrects.

Le Contrôleur,

(Signé) J. Richard FORAN

V. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Fonds général : Utilisation des crédits ouverts pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

I. Conseil d'adminis- tration II. Bureau du Directeur général III. Département de la formation IV. Division de la recherche V. Projet sur le futur VI. Section des finances et de l'administration VII. Bureau de Genève VIII. Appui aux projets IX. Frais généraux									
	•	Initiales	Addition- nelles <u>a/</u>	Virements	Révisées	Décais- sements	Enga- gements non réglés	Total	Solde non engagé
	minis-	58 500	21 500	ı	80 000	73 330	878	74 208	5 792
	recteur	263 700	162 200	246 900	672 800	684 124	46 910	731 034	(58 234)
	de _	404 100	121 900	i	526 000	420 359	12 618	432 977	93 023
	]a	432 000	1	(74 700)	357 300	385 838	25 991	411 829	(54 529)
	e futur	108 900	006 92	ı	185 800	153 479	32 010	185 489	311
Bureau Appui Frais	finances nistration	423 000	1	(172 200)	250 800	338 845	1	338 845	(88 045)
Appui Frais	nève	31 500	53 900	ı	85 400	57 712	5 725	63 437	21 963
	ojets	006 66	39 100	ı	139 000	186 420	288	186 708	(47 708)
	ı Xn	356 400	009 99	1	423 000	420 200	171 381	591 581	(168 581)
Total	5	178 000	542 100	3	2 720 100	2 720 307	295 801	3 016 108	(296 008)

a/ Ajustements opérés avec l'approbation du Conseil d'administration.

#### INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

# Fonds général : Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

	1983	1982
Recettes		
Contributions de gouvernements pour l'exercice en cours	1 819 668	1 454 385
Remboursement au titre des dépenses d'appui aux programmes	87 759	437 673
Revenu des placements	2 552	501 809
Recettes provenant de loyers	88 576	31 750
Recettes accessoires	1 405	5 371
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	•	4 990
Vente de publications	13 455	15 403
Droits d'auteur	16 082	19 764
Economies réalisées lors du règlement d'engagements		
de l'exercice précédent	21 640	52 605
Total, recettes	2 051 137	2 523 750
<u>Dépenses</u>		
Traitements	1 183 363	1 068 787
Indemnités correspondantes	459 447	230 832
Frais de voyage	314 255	131 231
Communications	109 992	103 040
Locaux	401 946	281 544
Imprimerie	16 061	6 519
Fourniture et services divers	85 832	31 251
Honoraires, bourses de perfectionnement et contrats		
de louage de service	126 870	102 100
Dépenses de représentation	7 724	8 176
Indemnités pour frais d'études	48 844	14 207
Frais de voyage à l'occasion des congés dans les foyers	4 764	6 671
Remboursement d'impôts sur le revenu	212 790	243 177
Vérification extérieure des comptes	12 735	-
Perte au change	24 594	18 000
Divers	6 891	37 993
Total, dépenses (état I)	3 016 108	2 283 528
Excédent des recettes sur les dépenses (état III)	(964 971)	240 222

#### INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

#### Fonds général : Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

	<u>1983</u>	1982
Actif		
Encaisse Contributions annoncées non encore versées (tableau 3.1) Sommes à recevoir Charges différées	41 945 2 015 755 <u>a/</u> 264 217 8 012	73 753 223 978 211 020 12 978
Total, actif	2 329 929	521 729
Passif		
Sommes à payer Engagements non réglés (état I) Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies Charges différées	90 637 295 801 935 988 1 701 621	2 185 32 058 214 533 2 100
Total, passif	3 024 047	250 876
Solde du Fonds		
Solde disponible au ler janvier 1983 <u>A ajouter</u> : Subvention  Excédent net des recettes sur	270 853	(321 969) 352 600
les dépenses (état II)	(964 971)	240 222
Solde disponible au 31 décembre 1983	(694 118) <u>b</u> /	270 853
Total, passif et solde du Fonds	2 329 929	521 729

 $<sup>\</sup>underline{a}/$  Comprend 1 696 621 dollars de contributions annoncées pour des années ultérieures.

b/ Dans l'ouverture de crédits révisée pour l'exercice biennal 1982-1983, l'Assemblée générale a approuvé par sa résolution 38/226 une avance de 886 000 dollars pour couvrir le déficit budgétaire de l'UNITAR en 1983.

#### Tableau 3.1

#### INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

### Fonds général : Tableau des contributions annoncées non encore versées au 31 décembre 1983

	Contributions annoncées non encore versées au ler janvier 1983	Contri- butions annoncées pour 1983	Montants recouvrés et ajuste- ments opérés en 1983	Contri- butions annoncées pour des années ultérieures	Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1983
Afghanistan				1 000	1 000
Algérie	10 000	5 000	5 000	5 000	15 000
Allemagne, République					
fédérale d'	-	177 165	177 165	384 616	384 616
Arabie saoudite	-	20 000	20 000	-	_
Argentine	4 600	15 000	19 600	-	-
Australie	-	40 566	40 566	-	-
Autriche	-	28 249	28 249	27 322	27 322
Bahamas	-	500	500	-	-
Barbade	-	500	250	-	250
Belgique	-	154 352 a/	83 468 a/	•	70 884
Burundi	-			2 233	2 233
Cameroun	-	7 702	-	-	7 702
Canada	_	71 847	71 847	71 171	73 171
Chili	-	_	-	3 000	3 000
Chine	-	_	_	20 000	20 000
Congo	-	_	-	10 000	10 000
Côte d'Ivoire	2 258 <u>c</u> /	50 552 c/	32 810	_	20 000
Danemark	-	39 106	39 106	84 881	84 881
Egypte	-	12 €00 b/	12 600 a/	5 000	5 000
Espagne	-	25 000	25 000	100 000	100 000
Etats-Unis d'Amérique	105 500	422 000	527 500	422 000	422 000
Finlande	-	36 364	36 364	35 398	35 398
France	_	34 965	34 965	37 736	37 736
Ghana	-	14 590	8 204	-	6 386
Grèce	-	5 000	5 000	5 000	5 000
Guyana	-	667	667	-	-
Hongrie	-	-	-	4 538	4 538
Inde	-	20 000	-	25 000	45 000
Indonésie	-	4 000	_	4 000	8 000
Iraq	_	15 000	-	-	15 000
Irlande	_	10 755	10 755	-	_
Israël	_	3 000	-	3 000	6 000
Italie	-	34 602	_	63 893	97 495
Jamahiriya arabe libye	enne 60 000	_	8 750	_	51 250
Japon	_	60 000	60 000	_	-
Kenya	_	-	_	1 185	1 185

Tableau 3.l (suite)

	Contributions annoncées non encore versées au ler janvier 1983	Contri- butions annoncées pour 1983	Montants recouvrés et ajuste- ments opérés en 1983	Contri- butions annoncées pour des années ultérieures	Contributions annoncées non versées au 31 décembre 1983
Koweït	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Luxembourg	_	2 115	2 115	1 878	1 878
Malawi	-	1 298	1 298	_	-
Malte	-	600	600	_	_
Norvège	-	69 444	69 444	136 054	136 054
Nouvelle-Zélande	-	4 588	4 588	-	-
Oman	-	10 000	10 000	10 000	10 000
Ouganda	-	22 838 d	/ 22 838 d/	_	-
Pakistan	-	10 000		10 000	20 000
Philippines	-	10 000	-	10 000	20 000
Qatar	-	10 000	10 000	-	-
République arabe syrienne	10 470	_	10 470	_	_
République-Unie					
de Tanzanie	-	12 552	6 276	4 930	11 206
Suède	-	101 351	101 351	96 154	96 154
Suisse		73 636	73 636	76 056	76 056
Trinité-et-Tobago	-	4 167	-	4 167	8 334
Tunisie	-	2 167	2 700	2 174	1 641
Union des Républiques socialistes					
soviétiques	-	40 000	40 000	-	
Venezuela	30 000	30 000	60 000	-	-
Yémen démocratique	1 150	-	-	1 265	2 415
Yougoslavie	-	10 000	5 000	-	5 000
Zaïre	-	40 000	-	1 000	41 000
Zambie				5 970	5 970
Total	223 978	1 783 838	1 688 682	1 696 621	2 015 755

a/ Contributions annoncées pour 1982 et versées en 1983, qui n'avaient pas encore été comptabilisées.

b/ Contributions annoncées pour les années 1978 à 1982 et versées en 1983, qui n'avaient pas encore été comptabilisées.

c/ Comprend un montant de 17 742 dollars qui aurait dû être comptabilisé en 1982 en tant que contribution annoncée et versée pour 1982 mais qui avait été par erreur comptabilisée comme le versement de la contribution annoncée et non versée au 31 décembre 1982.

d/ Contributions annoncées pour 1980 et versées en 1983, qui n'avaient pas encore été comptabilisées.

#### INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

## Fonds des immobilisations : Etat de l'actif et solde du Fonds au 31 décembre 1983

	1983	1982
Actif		
Immobilisations		
Bail emphytéotique et immeuble	465 000	465 000
Total, immobilisations	465 000	465 000
Solde du Fonds		
Dons au ler janvier 1983	465 000	465 000
Total, solde du Fonds	465 000	465 000

Note: Le montant de 465 000 dollars indiqué pour un bail emphytéotique et l'immeuble correspondant représente le montant payé pour l'immeuble ainsi loué au 805 First Avenue, United Nations Plaza, New York, lorsque le bail a été cédé aux Nations Unies. Sur cette somme, un montant de 450 000 dollars a été donné à l'Organisation des Nations Unies, à l'intention de l'Institut, par une fondation. Le bail emphytéotique expirera en 2035.

# INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"

#### I. <u>Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé</u> le 31 décembre 1983

	<u>1983</u>		1982
Recettes			
Dons (tableau 5.1)	572 8	328 <u>a</u> /	1 182 209
Revenu des placements	83 8	309	75 276
Remboursement de dépenses de			
l'exercice précédent	16 5	540	-
Economies réalisées lors du règlement			
d'engagements de l'exercice précédent	245 7		347 259
Recettes accessoires	1 2	2/0	<del>-</del>
Total, recettes	920 ]	L47	1 604 744
Dépenses			
Traitements	670 7	753	493 408
Indemnités correspondantes	140 8	366	97 237
Frais de voyage	557 7	750	385 540
Communications	38 2		24 015
Locaux	17 4	129	5 957
Imprimerie	135 2		70 702
Fournitures et services divers	28 7	778	9 563
Honoraires, bourses de perfectionnement et			
contrats de louage de services	245 5		740 541
Dépenses de représentation	1 5		1 298
Indemnités pour frais d'études	1 9	991	-
Frais de voyage à l'occasion des congés			
dans les foyers	8 0		30 805
Remboursement d'impôts sur le revenu	49 1		57 272
Dépenses d'appui aux programmes	103 1		437 673 <u>b</u> /
Perte au change	28 3		-
Divers	44 5	36	8 988
Total, dépenses	2 071 4	86	2 362 999
Excédent net des recettes sur les dépenses	(1 151 3	39)	(758 255)

a/ Comprend un montant net de 400 000 dollars correspondant au remboursement d'une avance sous forme de don versée pour 1984 à la Jamahiriya arabe libyenne.

b/ Ce montant représente les sommes prélevées rétroactivement sur le Fonds "Dons à des fins spéciales" au titre du remboursement de dépenses d'appui aux programmes.

#### II. Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1983

### Encaisse		1983	1982
Encaisse (a.onnaies non convertibles) 689 175 - Sommes à recevoir 489 696 887 210 A recevoir du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies 520 403 - Charges différées 104 457 167 969  Total, actif 1990 209 3 291 988  Passif  Sommes à payer 7 082 30 229 Engagements non réglés 253 647 380 593 Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies - 183 046 Recettes comptabilisées d'avance 186 915 4 216  Total, passif 447 644 598 084  Solde disponible au ler janvier 1983 2 693 904 3 452 159 A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Actif		
Sommes à recevoir A recevoir du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies   520 403   - 167 969     Charges différées   104 457   167 969     Total, actif   1 990 209   3 291 988     Passif   253 647   380 593     Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies   - 183 046     Recettes comptabilisées d'avance   186 915   4 216     Total, passif   447 644   598 084     Solde disponible au ler janvier 1983   2 693 904   3 452 159     A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses   (1 151 339)   (758 255)     Solde disponible au 31 décembre 1983   1 542 565   2 693 904	Encaisse	186 478	2 236 809
A recevoir du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies Charges différées 520 403 104 457 167 969  Total, actif 1990 209 3 291 988  Passif  Sommes à payer 7 082 30 229 Engagements non réglés 253 647 380 593 Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies Recettes comptabilisées d'avance 186 915 4 216  Total, passif 447 644 598 084  Solde du Fonds  Solde disponible au ler janvier 1983 2 693 904 3 452 159 A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Encaisse (monnaies non convertibles)	689 175	-
Total		489 696	887 210
Charges différées       104 457       167 969         Total, actif       1 990 209       3 291 988         Passif         Sommes à payer       7 082       30 229         Engagements non réglés       253 647       380 593         Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies       -       183 046         Recettes comptabilisées d'avance       186 915       4 216         Total, passif       447 644       598 084         Solde du Fonds         Solde disponible au ler janvier 1983       2 693 904       3 452 159         A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses       (1 151 339)       (758 255)         Solde disponible au 31 décembre 1983       1 542 565       2 693 904			
### Total, actif ### 1 990 209 3 291 988    Passif			-
Sommes à payer   7 082 30 229	Charges différées	104 457	167 969
Sommes à payer       7 082       30 229         Engagements non réglés       253 647       380 593         Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies       -       183 046         Recettes comptabilisées d'avance       186 915       4 216         Total, passif       447 644       598 084         Solde du Fonds         Solde disponible au ler janvier 1983       2 693 904       3 452 159         A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses       (1 151 339)       (758 255)         Solde disponible au 31 décembre 1983       1 542 565       2 693 904	Total, actif	1 990 209	3 291 988
Engagements non réglés Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies Recettes comptabilisées d'avance  Total, passif  Solde du Fonds  Solde disponible au ler janvier 1983 A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses  (1 151 339)  (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Passif		
Dû au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies       -       183 046         Recettes comptabilisées d'avance       186 915       4 216         Total, passif       447 644       598 084         Solde disponible au ler janvier 1983       2 693 904       3 452 159         A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses       (1 151 339)       (758 255)         Solde disponible au 31 décembre 1983       1 542 565       2 693 904	Sommes à payer	7 082	30 229
Total, passif   186 915   4 216	Engagements non réglés	253 647	380 593
Recettes comptabilisées d'avance       186 915       4 216         Total, passif       447 644       598 084         Solde du Fonds         Solde disponible au ler janvier 1983       2 693 904       3 452 159         A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses       (1 151 339)       (758 255)         Solde disponible au 31 décembre 1983       1 542 565       2 693 904	Dû au Fonds général de l'Organisation		
Total, passif 447 644 598 084  Solde du Fonds  Solde disponible au ler janvier 1983 2 693 904 3 452 159  A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	des Nations Unies	-	183 046
Solde du Fonds       2 693 904       3 452 159         A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses       (1 151 339)       (758 255)         Solde disponible au 31 décembre 1983       1 542 565       2 693 904	Recettes comptabilisées d'avance	186 915	4 216
Solde disponible au ler janvier 1983 2 693 904 3 452 159 <u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Total, passif	447 644	598 084
<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Solde du Fonds		
les dépenses (1 151 339) (758 255)  Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	Solde disponible au ler janvier 1983	2 693 904	3 452 159
Solde disponible au 31 décembre 1983 1 542 565 2 693 904	A ajouter : Excédent des recettes sur		
	les dépenses	(1 151 339)	(758 255)
Total, passif et solde du Fonds 1 990 209 3 291 988	Solde disponible au 31 décembre 1983	1 542 565	2 693 904
	Total, passif et solde du Fonds	1 990 209	3 291 988

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

FONDS "DONS A DES FINS SPECIALES"

# Etat des recettes et dépenses et solde du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

	Solde du	Recettes	Autres			Dépenses		Solde du
	Fonds au	provenant	et ajus-	Fonds	Décais-	Engagements		
<u>Projets</u>	ler jan. 1983	de dons	tements	disponibles	sements	non réglés	Total	- 1
A. Monnaies convertibles								
Programme sur la coopération régionale et internationale dans les années 80								
Fonds arabe	1 613	30	37	1 680	1 399	120	1 519	161
Canada	12 979	243	295	13 517	11 255	896	12 223	1 294
Commission des communautés européennes	301	5	7	313	261	22	283	30
Danemark	1 100	21	25	1 146	954	82	1 036	110
Espagne	16 138	25 771	934	42 843	35 675	3 066	38 741	4 102
Inde		61	73	3 361	2 798	241	3 039	322
Italie	40 344	757	915	42 016	34 987	3 006	37 993	4 023
Japon	1	101 875	2 269	104 144	86 721	7 451	94 172	9 972
Koweit		111 806	2 490	114 296	95 174	8 178	103 352	10 944
U Organisation des Etats africains	807	16	18	841	700	9	160	81
& Pays-Bas	4 841	91	110	5 042	4 198	361	4 559	483
	81 350	240 676	7 173	a/ 329 199	274 122	23 555	297 677	31 522
Scénarios de développement en Asie du Sud et du Sud-Est								
Aldérie	1 397	212	(2)	1 602	80	2 705	2 785	(1 183)
Anonyme	1 480	224	3.3					
Japon	4 655	705	(23)	5 337	268	9 0 6	9 283	
Dave		705	(23)		268			
Suède		1 779	(58)		929			
UNITAR (Fonds général)			(31)		361			
						1		- 1
	30 209	4 575	(149)	a/ 34 635	1 738	58 503	60 241	(25 606)
Fonds pour la préparation d'une conférence sur les petits gisements et l'exploitation minière à petite échelle Mexique	2 271	112		2 383	2 271	•	2 271	112
Stratégie concernant l'avenir de l'Afrique Suède - SAREC	290 929	125 701	23 955 5	<u>a</u> / 440 585	301 997	16 157	318 154	122 431
Projet international concernant l'exploitation à petite échelle des ressources énergétiques Etat de Californie	6 783	101 183		107 966	9 890	4	6 894	101 072

			Autres					
Projets	Solde du Fonds au ler jan. 1983	Recettes provenant de dons	recettes et ajus- tements	Fonds disponíbles	Décais- sements	Dépenses Engagements non réglés	Total	Solde du Fonds au 31 déc. 1983
Création d'un centre pour l'interprétation simultanée Jamahiriya arabe libyenne	. 5 800	276		3 076				3 076
Projet sur le futur pays-Bas	840	45		885	840		840	45
Création d'un institut d'études diplomatiques en Arabie Saoudite Arabie Saoudite	(55 041)	261 573	10 194 <u>a</u> /	, 216 726	56 166	1 035	57 201	159 525
Planification à long terme en matière d'énergie Canada Mexique Venezuela	5 517 12 12 753	215	671	6 403 13 14 801	6 093 13 14 085	18	6 111 13 14 127	292
	18 282	712	2 223 a/	712 12	20 191	09	20 251	996
Evolution de la responsabilité des Etats en ce qui concerne les dommages causés par les innovations scientifiques et techniques République fédérale d'Allemagne - Fondation Volkswagen	12 819	1 265	ı	14 084	1	ı	1	14 084
Aide à l'Institut d'études diplomatiques de Tripoli Jamahiriya arabe libyenne	775 495	(364 435)	b/ 49 024 g	<u>a/</u> 460 084	217 571	3 664	221 235	238 849
Utilisation de variétés d'arbres à croissance rapide pour la production de bois de chauffage dans les pays d'Asie Japon	347	52 255	I	52 602	ı	3 032	3 032	49 570
Conventions multilatérales des Nations Unies Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	ies 29 405	1 976	1	31 381	20 479	ı	20 479	10 902
Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels Fondation Ford	25 224	1 659	ı	26 883	13 818	1 868	15 686	11 197
Droits de l'enfant Btats-Unis d'Amérique	25 738	611	4 278 <u>a</u> /	, 30 627	31 931	3 300	35 231	(4 604)
Deuxième Conférence sur les pétroles bruts lourds et les sables asphaltiques Venezuela	91 886	895	10 928 <u>a</u> /	, 103 709	131 784	162	131 946	(28 237)

<sup>&</sup>lt;u>a</u>/ Comprend 245 700 dollars d'économies réalisées lors du règlement d'engagements de l'exercice précédent.

b/ Montant net de 400 000 dollars correspondant au remboursement d'une avance sous forme de don versé pour 1984 à la Jamahiriya arabe libyenne.

c/ Revenu des placements réparti entre les fonds participants.

#### ANNEXE

#### Notes relatives aux états financiers

#### Récapitulation de principes comptables importants

On trouvera exposés ci-après les principes comptables importants appliqués par l'UNITAR:

- a) Comme il est prévu à l'article VII du statut de l'Institut, les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière que le Secrétaire général a formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives émanant du Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion ou du Sous-Secrétaire général aux services financiers, et conformément aux principes généralement acceptés en matière de comptabilité publique. L'Organisation des Nations Unies applique la norme comptable internationale l relative à la divulgation des principes comptables, telle qu'elle a été modifiée et adoptée par le Comité consultatif pour les questions administratives à sa cinquante-quatrième session, à savoir :
  - i) La continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes et la spécialisation des exercices sont les notions comptables fondamentales. Lorsque lesdites notions sont appliquées dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de les énoncer. Si une notion comptable fondamentale n'est pas appliquée, il faut le préciser en indiquant les raisons pour lesquelles elle n'est pas appliquée;
  - ii) La prudence, l'importance prédominante du fond par rapport à la forme et l'importance relative des renseignements déterminent le choix et l'application des principes comptables;
  - iii) Les états financiers comprennent l'indication claire et concise de tous les principes comptables importants qui ont été utilisés;
    - iv) L'indication des principes comptables importants qui ont été utilisés fait partie intégrante des états financiers. Les principes comptables sont normalement indiqués en un seul endroit;
    - v) Les états financiers indiquent les chiffres correspondants pour l'exercice précédent;
  - vi) Toute modification d'un principe comptable qui a un effet important sur l'exercice en cours ou peut avoir un effet important sur des exercices ultérieurs doit être indiquée et dûment motivée. L'effet de la modification doit, s'il est important, être indiqué et quantifié.
  - b) L'exercice de l'Institut correspond à l'année civile;
- c) Les recettes et les dépenses ainsi que les éléments de l'actif et du passif sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice;

- d) Conversion des monnaies. Les comptes de l'Institut sont libellés en dollars des Etats-Unis. Si des comptes sont libellés en d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des Etats-Unis au moment de l'opération aux taux de change fixés par le contrôleur. En ce qui concerne ces monnaies, les états financiers établis aux intervalles prescrits par le Sous-Secrétaire général aux services financiers, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion, indiquent les disponibilités, les placements et les contributions annoncées non versées (autres que les contributions annoncées pour des exercices à venir) ainsi que les sommes à recevoir et à payer au titre des opérations courantes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis, reconverties en dollars des Etats-Unis aux taux de change applicables par l'ONU à la date des états;
- e) Contributions annoncées. Les contributions annoncées sont comptabilisées comme recettes lorsqu'un futur donateur s'est engagé par écrit à verser une contribution en espèces à une date ou à des dates fixées. Les contributions annoncées pour des exercices à venir sont inscrites comme recettes comptabilisées d'avance:
- f) Placements. Les fonds déposés sur des comptes bancaires et comptes de dépôt à vue porteurs d'intérêts sont inscrits dans les états de l'actif et du passif comme disponibilités;
  - q) Charges différées :
    - i) Les charges différées comprennent des dépenses qui ne peuvent constituer une charge pendant l'exercice en cours et qui seront comptabilisées comme dépenses pendant l'exercice suivant;
    - ii) Aux fins de l'établissement du bilan, seule la part de l'avance sur l'indemnité pour frais d'études qui est censée correspondre à l'année scolaire écoulée à la date de l'état financier est comptabilisée comme charge différée. Le montant total de l'avance demeure comptabilisé comme somme à recevoir des fonctionnaires, jusqu'à ce que ceux-ci produisent les pièces requises prouvant qu'ils ont droit à l'indemnité pour frais d'études, après quoi ledit montant est imputé sur le compte budgétaire et l'avance est recouvrée.
- h) Capital fixe. Le mobilier, le matériel, les autres biens non consomptibles et les améliorations apportées aux propriétés prises à bail ne sont pas inclus dans l'actif de l'Institut. Les achats sont imputés sur les comptes budgétaires de l'année où ils sont effectués;
- i) Immobilisations. Le total indiqué dans l'état de l'actif et du passif du Fonds des immobilisations comprend la valeur d'un bail emphytéotique. Il n'y a pas de provision pour amortissement. Les frais d'entretien de l'immeuble de l'UNITAR et le coût des réparations à y faire sont imputés sur les comptes budgétaires appropriés;
- j) Les dépenses ne comprennent pas les indemnités éventuelles payables, en vertu de l'appendice D au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, au personnel rémunéré à l'aide des contributions volontaires versées au Fonds général et au Fonds "Dons à des fins spéciales" de l'UNITAR. On entend par "dépenses" la totalité des engagements, qu'ils soient réglés ou non réglés;

- k) Recettes accessoires:
  - i) Les recettes nettes provenant des activités productrices de recettes sont comptabilisées comme recettes accessoires;
  - ii) Les sommes représentant le remboursement de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisées comme recettes accessoires;
  - iii) Les sommes acceptées à des fins non spécifiées sont comptabilisées comme recettes accessoires;
    - iv) Lors de la clôture des comptes de l'exercice, le solde du compte "pertes ou gains au change" est porté au débit du compte budgétaire, s'il est débiteur, ou au crédit des recettes accessoires, s'il est créditeur;
    - v) Le produit des ventes de biens excédentaires est porté au crédit du compte des recettes accessoires du fonds correspondant;
    - vi) Nonobstant l'article 9.3 du Règlement financier qui dispose que le revenu des placements est affecté au fonds d'affectation spéciale ou au compte spécial intéressé, depuis le ler janvier 1981, avec l'approbation des donateurs, le revenu tiré du placement des fonds non engagés du Fonds "Dons à des fins spéciales" est transféré au Fonds général de l'UNITAR;
  - vii) Comptes spéciaux pour les dépenses d'appui aux programmes :
    - i) Les dépenses d'appui aux programmes sont remboursées lorsqu'elles sont effectuées dans le cadre d'activités de coopération technique, d'activités administratives et d'activités de fond financées à l'aide de fonds extra-budgétaires. Le montant du remboursement est calculé au prorata des ressources du programme qui ont été utilisées;
    - ii) Les engagements non réglés en ce qui concerne les comptes spéciaux pour les dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisés de la même manière que dans le budget-programme;
  - viii) Les dispositions de la circulaire ST/SGB/188 ne s'appliquant pas à l'UNITAR, les recettes et les dépenses correspondant aux activités d'appui aux programmes ont été incorporées dans l'état des recettes et des dépenses du Fonds général de l'UNITAR.
- 1) Les états relatifs aux fonds d'affectation spéciale sont établis selon la théorie de l'excédent net, les ajustements étant opérés dans les comptes des recettes et des dépenses courantes. Les ajustements pour des exercices antérieurs sont toutefois indiqués dans les états financiers sous les résultats de l'exercice en cours de façon à ne pas les fausser;
- m) Remboursement d'impôts sur le revenu. Le montant net des traitements versés par l'UNITAR est imputé sur le budget de l'exercice pendant lequel les services correspondants ont été fournis, tandis que les sommes remboursées au titre de l'impôt sur le revenu sont imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel elles sont versées aux fonctionnaires;

n) Les engagements de dépenses concernant le Fonds "Dons à des fins spéciales" sont comptabilisés projet par projet; en conséquence, les engagements prévisionnels portent sur la durée entière de chaque projet.

#### Note

<u>l/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-huitième session, Supplément No 5 D</u> (A/38/5/Add.4 et Corr.1), sect. II.

#### كيفية الحصول على منثورات الامم المتحدة

يمكن العصول على مستورات الامم الممحدة من المكتبات ودور النوريع في حبيع أبعاء العالم - أسعم عنها من المكتبه الني تعاس معها أو أكب الى - الامم المتعدة ،قت النبع في سومورك أو في حبيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИИ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций. Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.